

Ecole du Cochet

✉ Rue St Martin, St Martin de Belleville.

73 440 LES BELLEVILLE

☎ 04 79 08 97 28    📧 ce.0731093s@ac-grenoble.fr

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Mardi 12 février 2019

Etaients présents :

- **Adjointe au maire :** FAVRE Sandra
- **DDEN :** Monsieur Gérard RUFFIER
- **Enseignantes :** Mmes GUILLAUME Claire, SCANO Caroline, CREY Emilie, CALDERINI Claire, CHENAL Jean-Benoît
- **Représentants des parents d'élèves :** Mmes BARRY Sandra, BORREL Laetitia, REILLER Elodie, FIEGEL Sylvie, CHANTRY Emilie

Absents et/ou excusés : Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, BOUREL Séverine, BABKOFF Sylvie, REILLER Caroline.

Début de séance à 18h00

1/ Activités sportives de l'hiver :

Les 5 séances de Snow/ski alpin ont eu lieu le jeudi après-midi pour les élèves du CP au CM2.

Bonne organisation et gestion du matériel.

Merci aux parents qui sont venus aider les enfants à s'habiller et à encadrer une ou plusieurs séances.

Merci à l'ESF et au club des sports pour les moniteurs et entraîneurs mis à notre disposition.

Nous avons fait des groupes homogènes et pas trop important au niveau du nombre d'élèves, ce qui permet de faire des séances dans de bonnes conditions. En moyenne 3 groupes de Snow et 9/10 groupes de ski alpin.

- Nous avons dû rappeler que la pratique du ski hors-piste est interdite à l'école. D'ailleurs, nous avons reçu lundi 11 janvier 2019, un courrier de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale qui le rappelle également. Voici un extrait :

« Il est important de rappeler que conformément à la réglementation en vigueur, la pratique du ski alpin hors-piste est formellement interdite à l'école. Le hors-piste est considéré dès lors que les skieurs sortent de l'alignement des piquets matérialisant et balisant la piste sécurisée. .../... »

En cas de manquement à la réglementation, les enseignants engageraient leur responsabilité et le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Savoie pourrait être amené prononcer des retraits d'agrément. »

- Suite à quelques faits d'incivilités lors de séances, nous avons rappelé aux élèves que le ski scolaire est obligatoire sur le temps scolaire. C'est une activité comme une autre.  
Nous avons donc apporté des modifications au règlement du ski scolaire :  
« Nous attendons des élèves une attitude irréprochable. Les élèves doivent être polis et respectueux, entre eux et envers tous les adultes (parents, moniteurs, enseignants, touristes, personnels des remontées mécaniques...). En cas de non-respect des mesures de sécurité et de savoir vivre, nous nous réservons le droit d'exclure l'élève pour une ou plusieurs séances de glisse ou de tout autre activité sur le temps scolaire. »

- Bilan du Snow : 22 élèves/76 ont bénéficié des séances de Snow. Cette activité relève d'un choix de leur part et ces élèves doivent faire preuve d'investissement (comme en ski alpin). Le groupe des débutants a eu de la chance de bénéficier d'un moniteur à chaque séance. Il a donc été fortement déploré l'attitude de certains enfants qui étaient peu motivés et qui râlaient à chaque exercice proposé. Nous trouvons cette attitude dommageable.

Suite à cela, nous en avons profité pour faire une petite enquête auprès des élèves qui avaient choisi l'activité Snow. Tous nous ont répondu avoir aimé la pratiquer et ont progressé. Certains aimeraient continuer si cette activité est de nouveau proposée. Cependant, nous remarquons que des élèves disent de ne pas en faire en dehors de l'école.

Au regard de ces résultats, nous souhaitons que les élèves (débutants et de niveau intermédiaire) qui s'engagent sur le Snow essayent de le pratiquer en dehors de l'école afin que les groupes évoluent (et ainsi éviter de surcharger les groupes de débutants). Pour ceux qui n'ont pas vraiment aimé, nous leur recommandons de ne pas choisir cette activité si celle-ci est reconduite et si elle est optionnelle.

- Après les vacances de février, place au ski nordique pour les GS au CM2, raquettes pour les MS de Claire avec peut-être de ski de fond aussi. (Les skis seront entreposés dans un local au plan d'eau et le matériel sera mutualisé. Nous partirons de l'école avec les chaussures de ski au pied)
- Les élèves de maternelles sont allés au Fun Park : 2 séances pour les MS/GS, 3 pour les PS/MS (qui y retourneront une fois en mars).
- Les séances de natation (CP au CM2) se sont déroulées sur deux semaines en décembre 2018. Le départ en classe de voile des CP, CE et CM impose un test de « Anti panique ». Ce test a été validé par presque tous les élèves. Pour ceux qui étaient absents ou qui ne l'ont pas encore obtenu, nous leur avons demandé de le valider avant les vacances de printemps au centre sportif des Menuires.

## 2/Projets :

**Classes de découverte** : les budgets sont faits. La mairie va lancer le paiement auprès des familles dans les prochains jours. La mairie demandera la totalité de la part famille de la classe de découverte (en fonction du QF, aide APE et aide mairie) avant le départ. S'il n'y a pas de paiement de la part des familles, l'enfant ne pourra pas partir. Les réunions d'information auront lieu durant le 3<sup>ème</sup> trimestre. Nous cherchons encore des accompagnateurs pour la classe de voile.

**Ecole et Cinéma** : les deux premières séances ont eu lieu. La troisième se fera fin mars/début avril. Bilan et retour très positif à ce jour. (Financement : 2/3APE, 1/3 coopérative scolaire)

**Intervention de l'animatrice « Tri et réduction des déchets »** de la CCTT de la MS au CM2. (4 mars : héros du tri en MS/GS, 15 mars : stop au gaspillage de la MS au CE1, 30 avril et 9 mai, Mandal Art pour les CE2, CM)

**Animation KAPLA** pour les maternelles, matinée du 1er avril (320 €, financé par l'APE)

**Trappeur à la Féclaz**, journée du vendredi 8 mars, Ce2 au CM2. (Activité USEP, transport financé par la mairie et cotisation USEP financée par notre coopérative scolaire)

**Prévention routière** pour les CM, jeudi 16 mai à l'école avec les CM de Praranger

## 3/Dictée du Tour :

Le 21 juillet aura lieu l'étape du Tour pour les cyclo-sportifs et le 27 juillet le Tour de France avec l'arrivée à Val Thorens. A cette occasion, ASO et les villes étapes organisent une dictée pour les élèves du CM2 et 6<sup>ème</sup> afin de permettre à des élèves d'être VIP sur l'arrivée d'une étape.

Les écoles de la vallée des Belleville vont participer à cette action. 8 élèves de CM pourront remporter leur pass pour accéder aux coulisses de l'arrivée du Tour le 27 juillet.

*Le principe* : vendredi 29 mars après-midi : les élèves de CM2 ainsi que les CM1 de toute la vallée des Belleville vont réaliser une dictée. Cette dictée est extraite d'un article de presse quotidienne régionale autour du tour. Les élèves auront aussi 2 ou 3 mots de vocabulaire à définir ainsi que des questions d'actualités autour du cyclisme (pour le départage si besoin). La dictée sera lue par Florian Hudry (cycliste) s'il est disponible ou Jean-Fred Chapuis. Les enseignantes corrigeront. Elle sera faite au Forum à Val Thorens. Tous les CM de la vallée seront rassemblés.

Les résultats seront donnés en mai. (1 élève gagnant par école + les 3 meilleurs= 8 gagnants). Pour l'annonce des résultats, la commune souhaite rassembler tous les élèves qui ont participé à la dictée mais aussi un maximum d'élèves quel que soit leur âge ainsi que leur famille autour du vélo. Les enseignantes proposent de se retrouver le mercredi 8 mai au plan de l'eau pour une journée sous le thème du vélo sous la responsabilité des parents (hors temps scolaire) Le club de VTT est partant pour organiser des ateliers. Les associations de parents d'élèves en parleront.

### 3/Conseil Municipal Jeune :

Les enfants élus participeront avec les élus de la commune à une journée sur le thème de l'environnement à Villaranger le 11 mai (hôtel à insectes, banderole fabriquée par les enfants...)

### 4/Déneigement et accès école :

Sur le bas de la vallée, la navette ne peut pas tourner à l'embranchement du Mas lorsqu'il neige. Sandra Favre s'en occupe.

Souhait d'un bac à gravier au niveau du gymnase. La mairie s'occupe de le faire.

Prochain conseil d'école le mardi 04 juin à 17h30.

Fin du conseil d'école à 19h

La directrice  
CALDERINI Claire

La secrétaire de séance  
Crey Emilie